

AVIS

LISTES ELECTORALES 2024

Elections européennes du 09 juin 2024

Par la présente, il est porté à la connaissance du public qu'à l'occasion des élections européennes du 09 juin 2024, la liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits est déposée à l'inspection du public au secrétariat communal du 26 avril 2024 au 03 mai 2024 inclusivement.

Les listes définitivement arrêtées par le collège des bourgmestre et échevins 44 jours avant le jour du scrutin sont déposées à l'inspection du public au secrétariat communal du 26 avril 2024 au 10 mai 2024 inclusivement.

Toutes réclamations auxquelles les listes pourraient donner lieu sont à adresser à la Cour administrative, conformément aux dispositions des articles 21 et suivants de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Bous, le 26 avril 2024

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire,



Le Bourgmestre,

